

**THE VECTOR POLL™ -
FÉDÉRATION CANADIENNE DES SYNDICATS
D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS
SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES SUR LA SITUATION
DANS LE SECTEUR DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET
CELUI DES SOINS À DOMICILE**

Résumé des résultats relatifs aux soins à domicile

- 71 % des infirmières du secteur des soins à domicile, et qui ont participé au sondage, consacraient au moins 50 % de leurs heures hebdomadaires de travail à dispenser des soins directs.
- 88 % des infirmières du secteur des soins à domicile mentionnent que, à leur lieu de travail, l'acuité des besoins des clients a augmenté au cours des trois dernières années. Deux tiers (63 %) mentionnent que l'acuité des besoins a « beaucoup » augmenté.
- 74 % des infirmières du secteur des soins à domicile mentionnent que le personnel régulier de base – la composition du personnel et le nombre d'infirmières, d'aides aux soins et de préposés au service de soutien personnel – n'est pas suffisant pour répondre aux besoins des clients.
- Près de 90 % des infirmières du secteur des soins à domicile mentionnent que leur charge de travail a augmenté au cours des trois dernières années, et 60 % précisent qu'elle a « augmenté considérablement ».
- Les clients recevant des soins à domicile ont besoin davantage d'attention aujourd'hui qu'il y a quelques années, mais la majorité des infirmières ont encore confiance en la qualité générale des soins dispensés aux clients dans le cadre de leurs programmes de soins à domicile.
- Lorsque la qualité des soins a diminué, une augmentation du nombre de clients est la principale raison invoquée pour ce déclin de la qualité des soins (36 %), et 11 % mentionnent qu'une pénurie d'infirmières a contribué au déclin.
- Lorsque la qualité des soins s'est améliorée, près de la moitié (45 %) mentionnent que la raison principale de cette augmentation est l'éducation et la formation supplémentaires offertes aux infirmières.
- Près de 56 % des infirmières mentionnent que les clients (ou leur famille) n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation de leurs besoins en matière de soins, fréquemment ou parfois, au cours du dernier mois, et 37 % n'ont pas dispensé certains soins cliniques directs, fréquemment ou parfois, au cours de la même période.
- Près de six (6) infirmières du secteur des soins à domicile sur 10 mentionnent se sentir fatiguées (57 %), incapable de dormir (22 %), ressentir de la douleur (8 %), et mentalement exténuées (45 %) après un quart de travail régulier, et cela « tout le temps » ou « la plupart du temps ».

- Environ neuf (9) infirmières du secteur des soins à domicile sur 10 mentionnent avoir été la cible de harcèlement, d'agression physique ou de menaces au travail au cours des 12 derniers mois.
- Au cours des 12 derniers mois, 68 % des infirmières du secteur des soins à domicile ont pensé quitter leur travail pour un autre emploi ou un employeur différent.
- Une « charge de travail excessive » est la principale raison invoquée par celles qui ont pensé quitter leur emploi, la deuxième étant « trop de stress ou de pression ».
- Les heures supplémentaires sont vraiment un problème important pour les infirmières du secteur des soins à domicile : 63 % ont fait des heures supplémentaires au moins une fois par semaine ou presque chaque semaine alors qu'elles « auraient préféré ne pas en faire ».

Méthodologie

Les résultats présentés dans ce rapport se basent sur des entretiens menés en ligne du 7 au 26 septembre 2017, pour The Vector Poll™. Les entretiens ont été menés auprès de 1 116 infirmières travaillant dans des foyers de soins (736) ou dans le secteur des soins à domicile (380). Elles étaient représentées par huit syndicats membres de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers.

Les syndicats membres ont fourni des listes de noms et des adresses courriel pour 16 588 infirmières (après avoir éliminé les noms apparaissant deux fois).

Afin de corriger l'échantillon, The Vector Poll™ a pondéré les résultats en fonction de la proportion de membres de chaque syndicat qui travaillaient dans des foyers de soins ou dans le secteur des soins à domicile.

Avec un échantillon aléatoire ou probabiliste de 1 116, on peut affirmer, avec un niveau de confiance de 95 %, que les résultats d'ensemble ont une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,8 points de pourcentage lorsque l'opinion est partagée de façon égale.

Cela signifie que vous pouvez être certains à 95 % que ces résultats ne varient pas de plus de 2,8 points de pourcentage, dans un sens ou dans l'autre, des résultats qui auraient été obtenus en interviewant toutes les infirmières dispensant des soins à domicile ou des soins de longue durée, et représentées par les huit syndicats dans cette étude.

– Analyse par Marc Zwelling, CMRP
Président, The Vector Poll™